

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION A DISTANCE



Réf: BK/03/20/0002

Vu l'Arrêté N° 8765/MESRS/CAB/97 du 24 octobre 1997 portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée;

Vu l'Arrêté N° 04/497/MESRS/CAB du 25 février 2004, portant création de l'Institut Supérieur de Formation à Distance;

Vu l'Arrêté N° 2007/3475/MESRS/CAB du 11 octobre 2007, portant réglementation des études de premier cycle de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée;

Le Diplôme de **Licence** (Premier Cycle LMD)

est décerné à **Almany Amara CAMARA**, Matricule: 141030145

Né(e) en 1978 à Forécariah (Guinée), de Alpha Ibrahima et de N'Kony BANGOURA. Nationalité: Guinéenne

Le titulaire a satisfait aux exigences du Programme de : Licence Economie avec la Mention: **Bien**

En foi de quoi, le Conseil de l'Institut, en vertu de ses pouvoirs, lui décerne le grade de
Licencié en Economie.

Le Chef Service Scolarité

Mamadou Saliou BARRY

Conakry, le 17 février 2020

Le Directeur Général

Pr Mamadou Saliou DIALLO

